



## Changement de nom enfant mineur

Par **marseillerome**, le **16/07/2010** à **20:44**

Bonjour,

Ma fille est née le 5 mai 2010 et a porté mon nom à sa naissance, 10 jours plus tard, moi et son papa, on l'a reconnu conjointement à la mairie en lui donnant nos deux noms, le mien suivi de celui de son père, et comme on est tous les deux algériens de nationalité, on a été confronté à un refus catégorique quant à obtenir un passeport pour ma fille ou bien de la mettre sur mon propre passeport algérien car la loi algérienne ne reconnaît que les noms patronymes !! d'autre part à la préfecture, on refuse de lui délivrer son titre d'identité républicain car elle doit d'abord figurer sur mon passeport à moi ! donc je me retrouve coincée avec la petite, je ne peux jamais voyager avec elle ni elle ne pourra voyager hors du sol français seule !! un vrai calvaire ! je vous demande donc de bien vouloir m'aider et m'orienter sur les démarches à faire pour lui faire changer de nom et garder uniquement celui de son papa !

Merci